

Avant-propos

Discours sur la nation martiniquaise

Mesdames, messieurs, chers(es) amis(es)

Nous sommes tous à peu près d'accord sur l'idée que nous vivons en ce moment une période historique. Une période déterminante pour nos communautés. Nous sommes sans doute, comme le disait Fanon, en face de la mission de notre génération, et nous devons être soucieux sinon de la remplir, mais tout au moins de ne pas la trahir.

Et quelle est cette mission ?

Il s'agit pour nous de sortir d'un système d'assistanat, de dépendance et d'irresponsabilité, pour avancer vers l'organisation d'un partenariat véritable, vers la mise en œuvre d'une solidarité organisée entre deux volontés libres dans le respect et l'estime mutuels. Et à l'origine de cet assistanat et de cette dépendance, il y a l'idée très ancienne d'assimilation.

Dans l'idée d'assimilation (que l'on peut aussi appeler départementalisation obsessionnelle) il y a deux idées implicites qui sont inacceptables pour nos générations. Elles sont même, me semble-t-il, incompatibles avec les mandats électifs qui nous ont été donnés.

Dans assimilation, il y a disparition d'une entité au profit d'une autre. Dans assimilation il y a aussi « démission », ou « abdication » d'une conscience de soi, et même d'une confiance en soi, sans même parler de l'abandon pur et simple de l'estime que l'on devrait avoir pour soi. L'assimilation ne peut donc générer qu'assistanat, dépendance et irresponsabilité.

C'est pourquoi il est absolument essentiel de comprendre le sens profond de cette demande de plus de responsabilité qui a émané du Congrès, et qui émane d'après les échos que j'ai eu, de toute la Martinique.

On peut considérer que la Martinique n'existe pas en tant qu'entité humaine, culturelle, historique, en tant que communauté singulière désormais apte à maîtriser son destin. On admet alors que nous sommes ici dans une simple province de la France. Une province « ultramarine », ou encore « ultrapériphérique ». A ce moment, effectivement, le sens de cette demande de responsabilité relève d'une simple décentralisation plus ou moins poussée. La province demande à diminuer les effets de l'éloignement pour traiter sur place plus rapidement, et de manière adaptée au contexte local, ses problèmes de développement économique. Cette première logique – la logique de la pro-

vince qui demande de la responsabilité – tire son sens du *sentiment de la spécificité*. L'idée du spécifique ne supporte pas en effet qu'il puisse y avoir dans son espace un peuple distinct, constituant par son existence même une nation. Le spécifique n'exprime que l'extension d'un même ensemble, une sorte de contextualisation géographique qui ne porte à aucun destin singulier, sinon de s'assimiler à celui du grand ensemble.

Mais il existe une autre logique. C'est elle qui donne du sens à notre revendication de responsabilité, d'adaptation des lois ou de possibilité de légiférer. Cette autre logique relève d'une idée fondamentale. Elle dit que notre trajectoire qui a rencontré dans tant de bonheurs et de malheurs la trajectoire française, a sédimenté au fil des générations, des souffrances, des héroïsmes et des espoirs, une entité particulière. Et que cette entité n'a pas la même histoire que la France. Qu'elle n'en a pas la même composition. Qu'elle n'en a pas les mêmes douleurs. Qu'elle ne relève pas des mêmes ancêtres (même si, sur les bancs de l'école, on nous a martelé « nos ancêtres les Gaulois »).

Qu'elle ne se trouve pas dans le même espace géographique, et qu'elle a suffisamment de consistance culturelle et de conscience d'elle-même pour aspirer à mener la barque de son propre destin.

Mesdames et messieurs, mes chers(es) amis(es), c'est cela le sens profond de nos propositions. Nous demandons de la responsabilité et de la maîtrise sur les choses qui nous concernent, parce que nous disposons enfin d'une conscience collective de nous-mêmes. Cette conscience de nous-mêmes constitue ce que j'appellerais notre « sentiment national », c'est-à-dire notre conviction d'appartenir à une collectivité humaine unique en son genre, irréductible à aucune autre. C'est ce sentiment, mesdames et messieurs, mes chers(es) amis(es), que j'ai spontanément exprimé lors du 2^e Congrès des élus de Martinique.

Et, je pense que c'est en s'affirmant ainsi que l'on prend la vraie mesure de ceux qui nous respectent et qui nous estiment véritablement, ceux qui ne nient pas notre existence, mais qui acceptent que nous l'affirmions pour mieux entrer en solidarité avec nous.

C'est pourquoi, contrairement à ce que j'ai entendu, comme vous-mêmes d'ailleurs, durant toute cette campagne subtilement médiatisée, je dis avec force... qu'il existe un peuple, et une nation martiniquaise.

Que cette Nation dispose d'une conscience d'elle-même, mais quelle ne dispose pas encore d'une existence juridique internationale. Et je le dis avec toute la sérénité dont je suis capable : « Cette Nation martiniquaise est une Nation naturelle ». Les Etats-nations ne sont que des nations naturelles qui au fil de leur histoire ont réussi à disposer d'une visibilité juridique internationale. Mais toutes les nations naturelles n'ont pas eu ce destin.

C'est au nom de cette Nation naturelle que nous éprouvons ce désir de responsabilité. C'est au nom de cette nation naturelle que nous exprimons cette volonté de ne pas nous livrer à des technocrates venus d'ailleurs. C'est au nom de cette nation naturelle que nous éprouvons jusqu'à l'amertume, ce

sentiment d'impuissance quand nous ne pouvons pas prendre des décisions importantes pour notre pays. Nier la nation naturelle n'est pas du réalisme politique. C'est du suicide. C'est la négation du sens profond de tous nos actes politiques. Le politique n'avance pas au pas du peuple, mais au seul rythme de sa responsabilité historique.

Pour terminer, je dirai également qu'il faut aussi comprendre que le monde a changé. Que la République une et indivisible appartient déjà à un autre âge de l'humanité. L'évolution actuelle du monde nous oblige maintenant à envisager des nations juridiques qui résultent d'un partenariat volontaire entre plusieurs nations naturelles, dans un même pacte républicain. Il nous oblige aussi à concevoir que ces nations naturelles puissent changer de partenaires, ou même tenter si elles le désirent l'aventure de leur pleine souveraineté juridique, et que c'est justement le respect de cette possibilité qui donne de la valeur à leur libre adhésion.

Les républiques n'ont plus besoin d'être « une et indivisible », elles peuvent être tout simplement unies. Ce sont ces républiques nouvelles qui nous permettront de ne pas retomber dans les furies colonialistes qui ont fait tant de mal à des anciennes colonies comme la nôtre. Ce sont ces républiques nouvelles qui nous permettront de préserver la diversité des peuples et des cultures. Dire Nation et Peuple martiniquais, ce n'est ni entrer en guerre avec l'Etat-nation français, ni entrer en rupture avec lui. C'est simplement l'enrichir. C'est lui montrer la voie nouvelle de la diversité du monde actuel.

C'est pour toutes ces raisons, mesdames et messieurs, mes chers(es) amis(es), que je vous demande de ne pas renoncer à ce qui fait le sens profond de notre travail ici. Son sens profond nous vient de nos parents, depuis les cales du bateau négrier, depuis l'horreur de champs de cannes, depuis la graisse des usines centrales, depuis des générations de courage, de sacrifices et de beautés. Toute cette richesse humaine qui fonde notre nation naturelle ne nous appartient pas. Elle appartient à toute l'Humanité. C'est un trésor que nous devons être fiers de proclamer à la face de tous. Sans agressivité et sans rupture avec quiconque, dans un sentiment de partage, d'alliance et de solidarité avec tous ceux qui nous estiment et nous respectent, nous devons pouvoir dire sans crainte : « Je vous parle au nom de la nation et de peuple martiniquais... »

Merci, merci à tous.

Mutualité de Fort-de-France, le 18 avril 2002

Louis BOUTRIN

Conseiller régional de Martinique

Introduction

« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente.

Une civilisation qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une civilisation atteinte.

Une civilisation qui ruse avec ses principes est une civilisation moribonde... »

Aimé CÉSAIRE

Discours sur le colonialisme, 1955

Au-delà des discours !

Avouons-le d'emblée : les discours en politique n'ont pas bonne presse sous nos latitudes et rien ne laisse présager, à court terme, une inversion de cette tendance.

Deux mois à peine après le début de mon mandat de conseiller régional, j'ai été interpellé publiquement par un inconnu qui m'attribuait tous les maux de la terre. A l'entendre, j'étais la cause de toutes ses souffrances, de toutes ses misères, mais surtout de tous les maux qui frappent le pays Martinique. J'ai été très touché de voir cette « reconnaissance » qui m'était implicitement accordée. Passé un court instant de surprise et de stupéfaction, je me suis lancé dans une discussion à bâtons rompus avec mon contradicteur du jour.

De toute évidence, tous les griefs que cet individu me reprochait ne s'adressaient pas directement à ma petite personne, car en si peu de temps je n'aurais pas pu accomplir autant « d'exploits ». En filigrane, cette invective était très révélatrice d'un contentieux qui existe dans ce pays entre élus et administrés. Elle est surtout symptomatique d'une grave crise de confiance entre le citoyen et la politique.

Cette crise de confiance est l'héritage de longues pratiques politiciennes où les luttes de pouvoir ont pris le pas sur les préoccupations premières de la population.

C'est là, la conséquence directe d'une certaine incapacité du politique à mettre en œuvre les politiques publiques pour lesquelles il a été élu.

C'est aussi la traduction d'une certaine impuissance d'une partie du personnel politique à s'adapter aux mutations qui traversent notre société.

Mais, c'est surtout l'expression de l'effondrement de certaines valeurs morales de la société martiniquaise toute entière.

Une société martiniquaise qui, tant bien que mal, tente de trouver des solutions pour faire face à une crise identitaire, aux discriminations en tout genre, aux inégalités sociales et à l'exclusion de bon nombre de ses enfants.

C'est dans ce contexte difficile que, collectivement, nous avons à inscrire notre démarche politique.

Dès le départ, ma conviction profonde m'obligeait à prendre une certaine distance avec les vieilles habitudes du passé, quitte par moment à aller à contre-courant du discours dominant. Mais, c'est le prix à payer en politique quand on tient à garder sa liberté de pensée et son indépendance d'esprit. La politique étant avant tout synonyme de conviction et d'engagement, il n'était pas question pour moi de reculer ou de renoncer. De mon point de vue, il n'est pas concevable d'exercer un mandat d' élu en pays dominé, sans une réflexion personnelle approfondie, sans une implication permanente et effective dans les actions engagées.

C'est ce vécu-là

C'est cette réflexion-là,

C'est cette expérience-là, que je tiens à partager avec vous aujourd'hui.

Au-delà des discours !

Sans entrer dans une analyse conceptuelle sur les discours, il convient de préciser avant tout que mon propos concerne les discours politiques c'est-à-dire les discours qui sont développés dans le champ politique.

Cette précision qui semble relever de la tautologie, a tout de même son importance car dans les taxinomies habituelles, les discours politiques concernent ceux qui sont produits par les hommes politiques. Une telle classification, appliquée à notre contexte politique local, paraîtrait quelque peu réductrice car elle éliminerait de fait, tous les acteurs qui interviennent dans l'espace politique martiniquais. Que ce soient les médias notamment la télévision, les institutions établies, les syndicats, les majors de quartier, le clergé, les sectes, les békés, les rastas, les taxicos, les vendeuses du marché, les marins-pêcheurs, les RG, les apprentis sondeurs, sous oublier bien sûr ce que toute une génération appelle « l'Etat français », tous, à quel niveau que ce soit, vont influencer la chose politique. Il est donc vain de rechercher les critères qui permettraient de classer en « politique » ou en « non politique » tel ou tel discours, ne serait-ce parce que les discours les moins politiques par leur contenu peuvent produire des effets politiques évidents... à commencer par la dépolitisation¹. Ce phénomène n'est pas propre à notre pays puisque

1 Christian Lebart, *Le discours politique*, PUF, 1998.

pour lutter contre cette politique de dépolitisation, Pierre Bourdieu suggère de « restaurer la politique, c'est-à-dire la pensée et l'action politique »².

Dans la situation politique actuelle du pays Martinique, la question la plus importante est de savoir comment faire pour développer ou rétablir la confiance entre le citoyen et la politique. Sans cette confiance retrouvée toute démarche et toute action politiques semblent vouées à l'échec.

Qu'il soit oral ou écrit, télévisé ou radiodiffusé, ou sur une toute autre forme, le discours politique demeure bien souvent le premier élément de communication entre le politique et citoyen. Or, l'administré d'aujourd'hui a envie de connaître et de comprendre les décisions qui le concernent. Il a donc besoin de repères sur les valeurs qui fondent sa démarche politique. Ses exigences actuelles dépassent largement les traditionnels clivages de partis dont il n'a que faire, tellement ceux-ci sont éloignés de ses préoccupations quotidiennes. Il y a donc nécessité d'adapter le discours politique à ces nouvelles demandes.

On ne peut toutefois ignorer que le discours politique, surtout partisan, est souvent stigmatisé pour son insignifiance ou le caractère mensonger qu'on lui attribue³. « Beaux parleurs », « *pawol anlè* », « langue de bois », sont les expressions couramment utilisées en français ou en créole pour qualifier certains discours ou pour marquer sa désapprobation au politique.

Il est difficile, dans de telles conditions, d'éviter l'amalgame entre le discours politique et l'action politique, même si la frontière entre les deux demeure plus ou moins étroite.

Mais, si on s'arrêtait à cet aspect caricatural, on risquerait de réduire la politique à sa seule dimension discursive et plus particulièrement à ses côtés méprisables.

Ce serait occulter par-là même le rôle du politique dans la cité,

Ce serait nier les avancées énormes de cette société en devenir dont les stigmates du passé esclavagiste persistent encore dans les rapports sociétaux. Faut-il pour autant, tel un paravent, ressasser de vieux discours et réciter le catéchisme des « séquelles de la société esclavagiste » pour compenser l'absence d'argument lors de certains conflits sociaux ou pour justifier notre absence de combativité dans un monde en plein bouleversement ?

2 Pierre Bourdieu, *Contre-Feu 2*, Editions Raisons d'Agir, janvier 2001.

3 Christian Lebart, *Le discours politique*, PUF, 1998.

*Au-delà des discours,
l'enjeu d'aujourd'hui est de pouvoir bâtir en pays dominé.*

Malgré toutes ces considérations inhérentes aux discours, je prendrai le risque de recourir à la rhétorique du discours pour expliciter ma pensée. Le discours en lui-même est loin d'être l'essentiel. Il n'est que ce lien qui permet, telle une trame, d'introduire les différentes analyses politiques qui s'imposent dans cette situation de pays dominé. Pour ce faire, j'ai donc choisi quelques-uns de mes discours ou interventions publiques prononcés durant ces dernières années :

Discours idéologique d'abord, par le biais du *Discours sur la nation martiniquaise* : car, ce qui me semblait évident à l'âge de 18 ans, depuis mon premier engagement politique dans le mouvement étudiant, venait d'être mis à mal lors des débats du 2^e Congrès des élus de Martinique. J'ai été frappé par certaines interventions, par l'ambiguïté voire même par le mutisme d'une partie de l'assemblée au moment du vote sur la reconnaissance de l'existence du peuple martiniquais et de la nation martiniquaise. Deux notions indissociables et sociologiquement établies, mais qui ont tout de même jeté le trouble dans l'hémicycle sans qu'elles soient suffisamment clarifiées pour le grand public.

En introduisant ce discours sur la nation martiniquaise en *avant-propos* de cette présente contribution, je fixe volontairement le cadre de ma réflexion. C'est donc l'occasion pour moi de réaffirmer clairement mon positionnement politique en précisant ma conception de la nation martiniquaise, une question qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, mais qui visiblement mériterait, à elle seule, bien des développements.

Discours technique en guise d'introduction à mes nombreuses interventions lors du vote des budgets de la Région Martinique. Des prises de position qui traduisent bien notre divergence politique de fond avec l'exécutif régional quant à sa gestion de la Région, une institution chargée d'impulser le développement économique du pays Martinique.

Bâtir en pays dominé en 1^{re} partie du livre, pour resituer le contexte politique dans lequel nous avons à gérer cette Région. Car, de toute évidence, malgré nos divergences d'approche avec Alfred Marie-Jeanne sur l'aménagement du territoire et le développement économique, nous étions conscients que la gestion d'une Région dans la statut actuel pouvait conduire à certains compromis. Et, puisqu'il s'agissait avant tout des intérêts supérieurs du pays Martinique, je n'ai jamais refusé d'apporter ma contribution personnelle sur des dossiers pour lesquelles je m'étais engagé.

Bâtir en pays dominé, c'est aussi le fruit de mon expérience régionale à partir de quelques grands chantiers pour lesquels je me suis investi. Chantiers prioritaires que nous aurons à réaliser dans notre cheminement vers un développement durable et solidaire.

Discours électoral ensuite, en référence à celui qui fut prononcé au marché couvert du Lamentin lors de la campagne des législatives de mai 2003. Le

ton dénonciateur d'un « *J'accuse* » emprunté pour cette circonstance à Emile Zola, traduisait bien l'état d'esprit qui m'animait ce soir-là, face à l'injustice faite à Pierre Samot, le président de *Bâtir le Pays Martinique*. Une manière également pour moi d'annoncer en deuxième partie de ce livre, l'émergence de ce mouvement sur l'échiquier politique martiniquais.

Discours militant enfin, à travers *la lettre d'un jeune élu à ses collègues du Congrès*. Un Congrès que j'abordais avec beaucoup d'appréhension, persuadé que nous avions à saisir là une opportunité historique et qu'il convenait de négocier avec plus de perspicacité ce moment important pour le devenir du pays Martinique.

Il me semblait intéressant, *au-delà des discours*, de terminer cet ouvrage par une troisième partie consacrée à l'avènement de cette fameuse collectivité. La *Chronique d'un rendez-vous raté avec l'Histoire* est une analyse « en directe » d'un épisode de l'histoire de la Martinique qui était en train de se dérouler devant nous. A l'instar d'une pièce de théâtre, il a bien fallu quatre actes pour traduire les évènements qui se bousculèrent à l'approche de la consultation-référendaire.

Malgré la déception de ce rendez-vous raté avec l'Histoire, sachons faire notre autocritique et interpréter les résultats de la consultation du 7 décembre 2003 comme il se doit, à savoir :

- comme une interpellation de l'ensemble de la classe politique,
- comme un appel à faire la politique autrement,
- comme l'obligation d'un autre dialogue avec la puissance tutélaire,
- comme la nécessité d'organiser différemment l'espace médiatique où se déroule désormais le débat politique,
- comme l'exigence d'associer en amont le peuple à l'ensemble des projets qui le concernent.

Cependant, au-delà de ses multiples facettes, le discours possède quelque chose de fascinant : sorti de son contexte, il peut être transposable dans d'autres lieux, d'autres époques, d'autres situations. A ce titre, les premières lignes du *Discours sur le colonialisme* écrit par Aimé Césaire en 1955 demeurent une belle illustration.

Cet acte d'accusation et de libération à l'encontre de la civilisation occidentale, incapable selon Aimé Césaire « ...de résoudre le problème du prolétariat et le problème du colonialisme – deux des problèmes majeurs auxquels son existence a donné naissance – »⁴ peut tout à fait être transposable en 2003 à la société martiniquaise. Jugez-en vous-même :

4 Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme*, Editions Présence africaine, 1955.

Une société qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une société décadente.

Une société qui choisit de fermer les yeux à ses problèmes les plus cruciaux est une société atteinte,

Une société qui ruse avec ses principes est une société moribonde...

C'est cette magie du discours qui lui vaut, aujourd'hui, le privilège d'être à la fois un élément structurant du titre et le conducteur de cette présente contribution.